

6.A

CR 1/93

DOSSIER

SERVICES DE PAIX

(suite)

autour de la médiation

Le travail pour la Paix, un art qui s'apprend ?

(Traude Rebmann, Eglise et Paix)

Même si nous avons de bonnes connaissances théoriques sur la paix, sur la non-violence et sur l'éducation à la paix, cela ne nous apporte pas grand-chose si nous ne mettons pas ces connaissances en pratique de façon personnelle, dans notre vie quotidienne.

L'art des relations pacifiques et respectueuses peut s'apprendre et doit être exercé et utilisé sans cesse (comme dans l'apprentissage d'une langue étrangère). Je ne fais pas allusion ici à de nouvelles découvertes, mais essentiellement à un "savoir-faire" très ancien dans le domaine des relations humaines. L'essentiel est d'oser être soi-même.

Il s'agit avant tout de:

L'écoute (créatrice, prophétique, active et solidaire).

L'expression verbale ou non-verbale de sentiments, d'intentions, de préférences, de

désirs.

L'affirmation de soi et la reconnaissance de l'autre.

L'acceptation des différences comme un potentiel.

Ce "savoir faire" nous aide à avoir des relations qui nous font avancer. Elles nous permettent d'aborder les conflits de façon positive et constructive. Si les gens se rencontrent et s'abordent avec respect et amour, certains conflits seront évités. Ainsi, on peut considérer les conflits d'une façon positive (comme une chance ou un défi) et non plus, comme le plus souvent, d'une façon négative (ils dérangent, ils bloquent).

Il est important de savoir que les personnes concernées peuvent résoudre elles-mêmes leurs conflits et leurs problèmes. Enfin, cela permet bien souvent que quelque-chose de très vivant jaillisse à partir de quelque chose de négatif.

L'expérience des quakers

David Forbes

Centre quaker de Bruxelles

La tradition quaker

Ce n'est pas un hasard si l'apport des quakers (Amis) dans le domaine de la paix et de la réconciliation est continu depuis les débuts du quakerisme au 17^{ème} siècle.

Le fondateur du quakerisme, George Fox prêchait l'accès direct de toute personne à la vérité à travers une écoute profonde et active de l'Esprit-Saint. Il préconisait aussi que chacun partage son expérience en écoutant attentivement ce qu'a appris son prochain dans le silence de son âme.

C'est sur ces principes que s'élabore le "concern" quaker. Le mot anglais, *concern* est utilisé par les quakers pour indiquer d'abord un désir initial d'agir dans un sens quelconque, qui est présenté devant les personnes réunies par un membre. Plus tard le "concern" peut devenir une décision d'agir, prise solidairement par le groupe, une fois que celui-ci est persuadé du bien fondé des thèses de l'initiateur, ou que ce dernier a accepté des amendements.

Les décisions sont toujours prises à l'unanimité. Un doute inébranlable exprimé par une seule personne (cas peu fréquent) constitue un veto au projet. Mais dans le cas où ce doute serait moins fort, l'individu accepte de suivre de bon gré le sentiment ("the mind") de l'ensemble du groupe. On constate alors, chez les quakers une volonté de solidarité, et dans l'écoute et dans l'action qui en découle

Les «ambassades» quaker

Ecoute, solidarité, pacifisme, tolé-

rance, tels sont les mots clés de la vie quaker, vie qui prédispose à la pratique de la médiation, et surtout au niveau international. C'est une pratique liée directement à la foi, et dont l'analyse technique jusqu'aux temps les plus récents était toujours restée en deuxième plan.

Dans son livre *Quaker Experiences in International Mediation*, Mike Yarrow fait ressortir un concept qui accompagne l'engagement pour la paix, celui de "l'ambassade"¹. L'ambassade dans son sens ancien peut signifier une mission de paix, personnelle ou collective, cherchant audience, ou au moins un écho, auprès du pouvoir. Chez les quakers, on fait souvent allusion au besoin de "dire la vérité au pouvoir", entendant par "vérité" l'évangile de la paix et sa mise en oeuvre. L'un des pères fondateurs, Robert Barclay, donne le ton en adressant aux "princes de l'Europe" son *Epître d'amour et de conseil amical*.

Lorsqu'au vingtième siècle, l'Europe a atteint une espèce d'apocalypse dans la guerre fratricide, y entraînant ses colonies et ses divers alliés du monde entier, Carl Heath proposa la création d'un réseau d'ambassades quaker dans les capitales du monde, à commencer par celles de l'Europe. Dans le langage moderne du quakerisme européen, l'idée initiale d'ambassade se traduit par «centre» ou «maison» quaker, mais l'idée de la mission pacifique et de «dire la vérité au pouvoir» y est présente. Les centres sont animés le plus souvent par des «représentants», traduction moderne d'«ambassadeurs».

L'engagement des quakers dans

1. C. H. Mike Yarrow, *Quaker Experiences in International Conciliation* de, Yale University Press, 1978.

l'après-guerre, tant en 1918 qu'en 1945, se caractérise par l'aide alimentaire et vestimentaire, surtout à «l'ennemi» vaincu. La «quäkerspeisung» reste encore présente à la mémoire de plus d'une génération d'Allemands. Les quakers sont aussi venus en aide aux juifs, victimes des nazis allemands, et plus tard aux Palestiniens lors du conflit israélo-arabe (sans qu'on veuille rompre les liens d'amitié déjà existants avec les juifs.) Mais la solution de longue haleine reste «l'ambassade» de la paix. Il faut former les mentalités à l'idée de l'égal accès de tous aux acquis du royaume de la paix, au-delà de tout conflit d'intérêt ou de projet qui puisse se manifester à un moment donné de l'histoire.

Yarrow montre comment des initiatives quaker de médiation entre les deux Allemagne, suite à la construction du mur de Berlin, se situent dans le contexte de l'activité d'ambassade déjà entreprise, et qui regroupait les «vainqueurs» et les «vaincus». Lors de la guerre indo-pakistanaise de 1965, les efforts de médiation s'appuient sur l'expérience du "Groupe pour la conciliation avec l'Inde", créé par Carl Heath en 1931, pour expliquer aux Britanniques la campagne de Gandhi pour l'indépendance de l'Inde. Semblable type d'engagements nourrissent également les efforts de médiation entrepris en Israël-Palestine, au Nigéria-Biafra, en Afrique australe, au Sri-Lanka, en Irlande du Nord etc.

Pas de paix sans justice

Les quakers qui ont pratiqué la médiation savent bien que tout n'est pas toujours conciliable dans le domaine socio-politique. Aussi existe-t-il le danger d'une fausse conciliation qui conforterait une situation fondamentalement injuste. Dans son *Essai pour rendre la paix de l'Europe solide et durable* de 1693, William Penn, suivant une argumentation selon laquelle seul un système de justice peut assurer la paix, prône l'établissement en droit d'une sorte de communauté européenne des princes qui aurait plusieurs des pouvoirs qu'on

reconnaît aux institutions de la CEE d'aujourd'hui, et qui d'ailleurs assurerait la liberté de déplacement à travers les frontières.

Car, selon W. Penn, il ne suffit pas que l'individu (en l'occurrence le chef d'Etat) soit conscient de ce qui est bon, il lui faut un encadrement extérieur de justice comme motivation à suivre ce que sa conscience lui dicte. La meilleure forme de gouvernement (garant de la justice) est celle qui est fondée sur le consentement car «celui-ci contraint librement (pourrais-je dire), lorsque les hommes tiennent leur liberté par une authentique obéissance à des règles qu'ils se sont eux-mêmes données»². Les quakers disposent donc d'un modèle propre de structure européenne de médiation bien antérieure aux modèles qui seront élaborés d'une façon plus développée en France.

Ces dernières années, les quakers qui travaillent au sein des institutions de la Communauté européenne et les délégués des Assemblées annuelles quaker de l'Europe se sont réunis à Bruxelles dans un Conseil pour les affaires européennes. Il s'agit d'une nouvelle incarnation de l'idée de «l'ambassade quaker», où on essaye de porter le message quaker non seulement à la CEE mais aussi au Conseil de l'Europe (Strasbourg) et à l'OTAN. Une large part de notre effort vise à rendre plus inclusifs les éléments repris dans les Traités, puisque des pans entiers de la réalité civile et sociale en sont exclus, et font l'objet de décisions occultes.

Dans le domaine de la conciliation, nous nous sommes consacrés surtout à favoriser l'élaboration à l'échelle européenne d'une pédagogie de résolution des conflits³. A cette fin, on a mis sur pied un «European

2. William Penn, *An essay towards the present and future peace of Europe*, 1693, p. 10, réédité par le Peace Committee, Society of Friends, Londres.

3. En collaboration avec le Conseil de l'Europe, le «Quaker Council for European Affairs» a commandé une étude faite par la médiatrice scolaire américano-allemande, Jamie Walker en 1988, dont la version française a pour titre: *Violence et résolution des conflits à l'école* (Conseil de l'Europe 1990).

network for conflict resolution» (ENCORE). Son objectif est bien défini par une collaboratrice belge: «Le but poursuivi est de doter l'enfant dès le plus jeune âge, de l'aptitude à gérer lui-même ses conflits sans se référer à l'adulte et de façon non violente»⁴.

Cette notion de gestion des conflits est plus large que la médiation, puisque, pour aboutir, il faudrait envisager une certaine restructuration d'abord de l'enseigne-

ment mais, plus encore, de la société elle-même. Il nous semble, en effet, qu'il y a urgence à s'exposer aux conflits des jeunes et à leur capacité de les gérer

D.F.

4. Voir l'article de Paula Peters «Education à la résolution des conflits...dès la maternelle» paru dans la revue suisse *K Comme King*, no 35, novembre/décembre 1992.

Se former à la médiation

Centre de médiation et de formation à la médiation

18 rue Tournefort
F-75005 Paris
Tél : (1) 43 36 70 07

Institut de formation à la médiation

127 rue Notre-Dame des Champs
F-75006 Paris
Permanences téléphoniques : lundi, mercredi, vendredi de 10h à 12h.
Tél : (1) 43 26 80 30

Centre mennonite d'études et de rencontre

19, rue du Val d'Osne
F-94410 St Maurice
Tél : (1) 43 96 12 32

Centre mennonite de Bruxelles

112 rue Franklin
B-1040 Bruxelles
Tél : (02) 734 81 07, 733 64 82

Michel Mégfard est à disposition pour faire de la formation de formateurs :

25, ch. des Voiron
CH-1213 Petit Lancy
Tél : (022) 792 19 37.

Formation à la résolution non violente des conflits :

Le Cun du Larzac

F-12000 Millau
Tél : 65 60 62 33

Communautés de l'Arche de Lanza del Vasto :

La Borie Noble
F-34650 Roqueronde

Abbaye de Bonnetcombe
F-12120 Comps Lagranville

Saint-Antoine
F-38160 St Marcellin

Le Soc

Kohlhuetten
F-67290 Wimmenau

Le travail des quakers

Joel Mc Clellan

Joel McClellan est directeur du Bureau des quakers auprès des Nations-Unies à Genève.

Début 1992 a eu lieu la réunion du Comité de service américain des Amis qui célébrait son 75^{ème} anniversaire. Elle rassemblait des représentants des quakers pour les affaires internationales, des représentants des Nations-Unies et des personnes spécialisées dans le domaine des médiations, et portait sur les activités des quakers dans le domaine des affaires internationales.

Les discours de la séance d'ouverture, qui était publique, ont été prononcés par Adam Curle, quaker britannique possédant une vaste expérience dans le domaine des médiations, et par Hizkias Assefa, actuellement directeur du groupe de Nairobi pour la paix, qui a travaillé comme médiateur au Soudan, au Rwanda et au Mozambique.

Ces discours ont été suivis des réactions des coopérants quakers internationaux, puis d'un débat public.

Toutefois le reste de la réunion s'est déroulée en privé, car les trois grandes caractéristiques de la médiation quaker sont en général la discrétion, la confidentialité et la faible publicité.

Comme l'a fait remarquer Adam Curle : « Nous sommes invisibles, parce que nous sommes des gens qui n'ont pas d'importance en eux-mêmes ; [nous] pouvons éviter et évitons toute publicité qui risquerait d'entraver des négociations délicates, ou de mettre dans l'embarras ceux à qui nous nous adressons. Nos allées et venues passent le plus souvent inaperçues ».

Les coopérants quakers internationaux et un certain nombre de spécialistes ont passé le week-end à discuter des études de cas et à réfléchir au travail que poursuivent les quakers dans le domaine de la médiation et dans d'autres secteurs au niveau international.

Ils ont également essayé de définir des lignes d'action pour l'avenir.

Pas de panacée

Cette réunion m'a clairement montré que (...) s'il est vrai que les quakers aimeraient pouvoir régler tous les conflits armés, lorsqu'ils commencent à passer en revue les événements mondiaux, ils sont souvent envahis d'un sentiment d'impuissance.

Il est très difficile de servir de médiateur dans un conflit où l'une des parties juge qu'elle peut atteindre ses objectifs par la force. Lorsque le déséquilibre est trop grand entre les forces en présence, il y a très peu de place pour la médiation.

Il y a des cas où, même si cela nous déplaît, il faut attendre avant d'agir que toutes les options de la violence aient été épuisées. Ce ne sont pas les ONG qui peuvent contraindre les gens à s'asseoir à la table des négociations.

Cependant, il y a aussi des conflits où toutes les parties reconnaissent que personne ne peut remporter une victoire militaire. Il arrive souvent - et peut-être est-ce dans la nature même du conflit violent - que la communication entre les deux parties soit rompue. Chacune d'elle hésite beaucoup à faire le premier pas vers l'autre, craignant que sa démarche ne soit interprétée comme un signe de faiblesse. C'est en de tels moments que les ONG peuvent jouer un rôle en établissant des points de contact entre les uns et les autres.

Souvent, en fait, les gouvernements préfèrent que ce soit une ONG qui joue ce rôle, plutôt qu'une organisation intergouvernementale comme les Nations-Unies car ils aimeraient empêcher ce qu'ils considèrent comme une internationalisation du conflit. En outre, dans une société où la polarisation

est extrême et la méfiance omniprésente, une première initiative de ce genre peut requérir l'aide d'observateurs extérieurs.

Des relations de confiance

Pour entreprendre ce genre de médiation, l'ONG doit commencer par établir des relations de confiance. Toutes les parties doivent avoir la certitude que leurs propres messages sont transmis avec exactitude et que les messages qu'elles reçoivent reflètent véritablement ce que l'autre souhaite leur faire passer.

En général, il faut instaurer ces relations bien avant que n'existent des conditions propices à la médiation. Il est difficile de faire ce genre de travail publiquement. La tentation est forte pour l'un des deux camps d'utiliser ses contacts avec une ONG, surtout si celle-ci jouit d'un certain prestige international, pour faire valoir sa propre position.

Vu l'importance qu'il y a à créer des relations de confiance, il est très difficile de mêler médiation et défense d'une cause. Durant leur mission, les médiateurs sont

souvent les témoins d'atrocités, d'injustices brutales et de violations des droits de l'homme. En parler publiquement gâcherait presque sûrement leurs relations avec l'un des deux camps. Même une condamnation générale de toutes les parties peut affecter les relations puisque chacun ne manquera pas de penser qu'une telle déclaration profite à ses adversaires.

Les appels à cesser les combats, lancés à «toutes les personnes de bonne volonté» - qui ont la faveur de nombreuses personnalités religieuses internationales - n'aident pas non plus à établir des contacts avec les différents camps. Presque toutes les parties jugent qu'elles doivent continuer à se battre parce qu'au fond, c'est l'autre qui manque de bonne volonté.

Le silence, fréquemment nécessaire à la médiation, est souvent mal interprété par d'autres qui y voient une indulgence coupable à l'égard de ces violations, sinon leur approbation.

Cependant, l'expérience m'a enseigné qu'il est possible d'exprimer certaines préoccupations dans le cadre de contacts privés, pour que les parties comprennent que les médiateurs n'approuvent pas ce qui se passe.



Construire des ponts ... (photo Alfred Bour)

Quoi qu'il en soit, les médiateurs sont souvent moins bien formés pour prendre publiquement la défense d'une cause que des groupes tels qu'Amnesty International ou la Commission internationale des juristes.

Si on le leur explique bien, la plupart des gens sont capables de comprendre qu'il y a une certaine division du travail entre les médiateurs et les défenseurs d'une cause.

En règle générale, la position des quakers consiste à dire qu'il est difficile sinon impossible de mettre un terme à la violation des droits de l'homme tant que dure le conflit armé. L'établissement de relations de confiance se fait parfois dans la solitude. L'envoyé spécial de l'archevêque de Cantorbéry, Terry Waite (dont il faut rappeler qu'il avait entrepris de négocier la libération des otages et non de servir de médiateur dans cette opération), a parlé en termes éloquentes de l'isolement qui était le sien lorsqu'il a essayé de rentrer en contact avec les kidnappeurs.

L'expérience a amené les quakers à travailler par équipes de deux au moins. Cela aide à lutter contre la solitude, mais en plus il est utile d'avoir deux points de vue sur une même réunion, surtout lorsqu'il s'agit de clarifier des discussions souvent confuses.

Des questions fondamentales

La question de savoir devant qui les médiateurs sont responsables est plus sérieuse. Elle se pose constamment aux quakers qui ont l'habitude de soumettre leurs préoccupations à la communauté rassemblée et accordent de l'importance à la clarté du discours et à la transparence.

La pratique, chez les quakers, a généralement été de confier la supervision des médiateurs à un comité spécial que l'on tient régulièrement au courant des activités en cours.

Je sais par expérience que la médiation des quakers bénéficie ordinairement d'un large soutien fondé sur la confiance. Pourtant, une contradiction demeure pour laquelle il n'existe pas vraiment de solution.

En effet, s'il est possible, comme on l'a

dit, de maintenir une certaine division du travail entre les défenseurs d'une cause et les médiateurs, il est une question fondamentale que l'on est souvent amené à se poser : la médiation ne contribue-t-elle pas souvent à préserver un *statu quo* dans lequel les pauvres et les démunis sont exploités par les puissants ?

Cela soulève une autre question, tout aussi fondamentale : pour quelles raisons et à quel moment chercherons-nous à mettre un terme à un conflit armé ?

Même dans les conflits mûrs pour la médiation, la médiation ne devrait pas être synonyme de paix à tout prix.

Dans son discours à l'AFSC, Adam Curle disait : «La médiation devrait permettre d'obtenir davantage que la fin des hostilités et qu'un règlement qui suscite peu d'enthousiasme et est peut-être injuste. Elle devrait conduire à une paix juste, honorable, durable et humaine, à une réconciliation authentique.

C'est pour cela que nous essayons de nous attaquer aux obstacles qui entravent la paix et sont d'autant plus grands et plus difficiles à surmonter que la guerre est plus longue et plus violente».

Il y a des cas où la violence a détruit un système injuste, mais où cette même violence risque d'engendrer quelque chose de pire. La violence laisse dans son sillage une traînée empoisonnée et tenace. Il est pour ainsi dire impossible d'instaurer la paix dans la justice par le moyen de la violence. L'Histoire offre de multiples exemples de nobles causes qui ont été irrémédiablement corrompues par la violence.

Il va de soi que dans tous ces conflits armés qui déchirent le monde, les principales victimes sont les pauvres et les démunis. Si nous voulons faire preuve de solidarité à leur égard, la meilleure chose à faire, pour commencer, c'est de les aider à mettre fin au conflit armé et à tout ce qui l'alimente, comme par exemple le commerce des armes.

Un engagement à long terme

Et les résultats dans tout cela ? Qu'en est-il ?

“L'établissement de la paix” : cela évoque quelque chose de positif ; cela suppose qu'il en sort au moins quelque chose de concret, sinon de définitif.

La médiation exige un engagement à long terme, et la volonté de persévérer là où les autres jugent qu'il n'y a plus rien à faire.

Peut-être qu'au bout de plusieurs années, il n'y aura toujours pas de signe que la paix est plus proche. Mais la béatitude de ceux qui font œuvre de paix n'est pas seulement liée aux résultats.

Comme l'a conclu Adam Curle de manière fort éloquente : «Pour faire le travail, nous devons souvent renoncer à certaines commodités ; mais nous devons aussi re-

noncer à la satisfaction de travailler pour obtenir des résultats.

«En l'absence de ces résultats, comment définissons-nous alors notre objectif?»

Il est de donner réalité, dans nos cœurs et nos esprits, dans notre être tout entier et tous nos actes, au sens de l'unité humaine, de l'omniprésence de l'Esprit, de la toute-puissance éternelle du divin auquel nous avons part, de la volonté de l'univers de Dieu exprimée dans la vie qui nous a été donnée ; et puis de partager cette réalité avec les autres qui sont pris dans le terrible piège de la guerre».

J. McC.

Plaidoyer en faveur des conflits

(Doris Reymond, Eglise et Paix)

N'est-ce pas dans les milieux chrétiens que l'on a le plus peur des conflits? Qui d'entre nous n'a pas appris une politesse chrétienne proche de l'hypocrisie, où l'on fait tout pour être aimable, où l'on met les problèmes sous le tapis, où l'on “prend sur soi” jusqu'à s'en rendre malade, où l'on fait tout pour que surtout il n'y ait pas de conflit?

Cette peur des conflits au quotidien nous empêche de les gérer vraiment. A plus grande échelle, n'est-ce pas cette même peur du conflit qui nous empêche de gérer, avec la sérénité que cela nécessiterait, les

conflits de groupes plus ou moins grands, conflits internationaux, interethniques, interculturels etc...

Et pourtant la Bible elle-même, Nouveau Testament inclu, n'est-elle pas, d'un certain point de vue, une somme de conflits relatés dont les partenaires sont Dieu, Jésus, Satan, les prophètes, les rois et tous les autres êtres humains, hommes et femmes?

Une réflexion sur le conflit, et sur notre attitude personnelle face au conflit nous semble une étape inévitable dans la réflexion sur le travail pour la Paix.

Avez-vous pensé à renouveler votre abonnement aux Cahiers de la Réconciliation pour l'année 1993 ?

Profession : médiateur

François Bazier, Jean-François Lecoq

François Bazier et Jean-François Lecoq sont tous deux animateurs à l'Université de Paix de Namur

L'Université de Paix de Namur

Lorsque, le 10 novembre 1958, Dominique Pire reçoit le Prix Nobel de la paix, il se sent investi d'une responsabilité plus importante envers le monde, notamment d'une obligation de formuler la pensée qui l'inspire.

En 1960, il fonde l'Université de Paix, lieu de rencontre, de recherche et de réflexion sur la paix. Le concept de base que Dominique Pire y développe est le «dialogue fraternel» qu'il définit comme étant «l'attitude qui consiste pour chacun à mettre provisoirement entre parenthèses ce qu'il est, ce qu'il pense, pour essayer de comprendre et d'apprécier positivement, même sans le partager, le point de vue de l'autre».

C'est dire combien la notion de paix dépasse la simple absence de guerre pour être une disposition bienveillante et réciproque envers l'autre, c'est-à-dire envers le différent, envers celui d'en face.

C'est dire aussi combien le dialogue peut être instrument de paix. En effet, son application est basée sur deux principes :

- le respect de l'autre comme personne : ce respect implique la volonté de l'écouter, de le comprendre, de ne pas se méfier a priori, et de ne pas lui imposer nos propres convictions ;

- le respect de la vérité des faits : ceci signifie qu'il nous faut être à l'écoute d'autres vérités que la nôtre.

L'Université de Paix axe son travail sur l'application du dialogue dans la gestion des conflits individuels, de groupes ou de société. En décembre 1991, elle ouvre un service de médiation générale.

La médiation correspond à l'actualisation des principes du dialogue énoncés ci-avant à un conflit vécu par des tierces personnes (conflit de cohabitation, de voisinage, conflit scolaire, familial,...).

En effet, outre le fait que le médiateur doit fournir une méthode de discussion aux parties en conflit, son travail est de découvrir les causes du conflit, de rechercher les points d'entente et, surtout, d'établir ou de rétablir la communication entre les parties dans le but d'en arriver à une entente écrite.

Cette tâche implique que chaque personne soit perçue et reconnue comme compétente, que sa dignité soit préservée et même soit mise en valeur. Au niveau des faits, elle exige que le médiateur ne les évalue pas mais aide à leur définition.

Mais qu'est-ce que la médiation ?

La médiation est une méthode de résolution de conflits dans laquelle les personnes ou les groupes en présence sont aidés par une tierce partie - deux médiateurs - en vue de gérer leurs oppositions et d'arriver à un accord commun.

Les médiateurs bénéficient de la confiance des parties, sauront établir la communication et installer le dialogue entre elles.

Confiance, communication et dialogue amènent une nouvelle définition du problème, ce qui permet la recherche de solutions créatrices répondant aux intérêts de toutes les parties en présence.

Dans ce processus, les médiateurs veillent à respecter les principes de confidentialité, de neutralité et d'objectivité. Même s'ils travaillent en parallèle, les médiateurs ne sont ni juges, ni assistants sociaux, ni psychothérapeutes, puisque le conflit appartient entièrement aux parties en présence.

Comment se déroule une médiation ?

Contingences pratiques

La médiation comporte un maximum de dix séances de deux heures chacune.

Chaque partie paie 1000FB par séance.

Sont présents à chaque séance les parties en conflit et les médiateurs, souvent au nombre de deux.

Etape préalable

1- Avant de commencer le travail, les médiateurs expliquent aux parties ce qu'est une médiation.

2- Ensuite, ils vérifient s'il y a accord entre les parties pour entamer la médiation.

Si les parties ne s'entendent pas au départ, l'Université de Paix envoie une lettre de proposition à la partie qui refuse la rencontre. C'est la seule démarche que s'autorisent les médiateurs.

3- Les parties se concertent et conviennent avec le médiateur d'une date et d'une heure pour se rencontrer dans les locaux de l'Université de Paix ou dans tout autre lieu neutre.

Déroulement d'une séance

L'accueil :

Si une des parties est absente à une séance (sauf cas de force majeure et absence motivée), le processus se termine.

Description de la situation :

Dans un premier temps, chaque partie donne sa version des faits qui ont entraîné le conflit. Les questions posées par les médiateurs sont les plus ouvertes possible.

Esquisse de solutions :

Après que chaque partie a pu s'exprimer complètement, les médiateurs aident les parties à énoncer différentes hypothèses de solution. C'est l'occasion aussi de faire la synthèse des différentes interventions.

On le voit, le processus de médiation est basé sur une confiance absolue dans les possibilités qu'ont les parties en conflit de trouver des solutions répondant à leurs besoins. En ce sens, la médiation est à la portée de tous, au-delà des différences et des niveaux socio-culturels.

F. B., J.-F. L.

Pour tous renseignements, contactez :
Université de Paix, Bd du Nord, 4
B-5000 Namur (Belgique)
tél : 081/ 22 61 02. fax : 081/23 18 82.

Réforme

Hebdomadaire protestant d'information générale
Pour recevoir gratuitement *Réforme* pendant un mois,
s'adresser à

Réforme 55 avenue du Maine, 75014 Paris.

tel : (1) 43 20 32 67

Conflits, éthiques, solidarités

Bernard Charles

Bernard Charles, pasteur de l'Eglise réformée de France, est président du Christianisme social et membre du MIR. Il représentait le MIR à Glay, les 30 octobre et 1^{er} novembre 1992.

Une rencontre à Glay

Le département des centres, œuvres et mouvements (DECAUMA, dont fait partie le MIR) de la Fédération protestante de France s'est réuni à Glay, en pays de Montbéliard les 30 octobre et 1^{er} novembre 1992 sur le thème : «Conflits, éthiques, solidarités». Plus de soixante personnes y représentaient treize centres, neuf mouvements, quatre Eglises réformées ou luthériennes de France (Eglise réformée de France et Eglise réformée d'Alsace-Lorraine, Eglise évangélique luthérienne de France et Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace-Lorraine) et la Mission populaire évangélique (...).

Pour illustrer les trois thèmes choisis, trois interviews filmés ont été visionnés. M. Dunkel, directeur du GATT, a parlé de la notion de solidarité dans le contexte des liens entre les pays riches et pauvres. M. Pisani, ancien maire et ministre, a traité de la résolution des conflits et de la médiation, puisant dans ses expériences en Nouvelle-Calédonie et au Mali avec les Touaregs. Enfin, M. Gélinier a évoqué les problèmes d'éthique dans l'entreprise.

Le groupe s'est vite réparti en trois ateliers pour se concentrer sur l'un des trois thèmes. Des pistes théologiques et pédagogiques ont été proposées par chacun de ces ateliers dont Jean-Pierre Molina et Anne-

Lise Happel ont tiré synthèses et conclusion pour le temps présent. L'histoire que nous vivons, proche ou lointaine, exige plus que jamais que nous articulions la grâce et la solidarité, la parole et le parcours, l'écoute et le partage(...).

Un atelier sur la médiation

L'atelier de la médiation, une vingtaine de personnes, était encore marqué par les fortes paroles d'Edgard Pisani. Etre médiateur, c'est parvenir à découvrir, entre les parties qui s'affrontent, un concept nouveau, étranger à la querelle et à propos duquel les adversaires acceptent de se rencontrer. En quelque sorte faire le pont (pontifex) et passer ensemble du concept qui sépare au projet qui ouvre. Dans cette mutuelle découverte, la différence de l'autre me devient constitutive pour un nouvel élan dans la dialectique de la justice et de la paix. C'est l'écoute, jusqu'au bout de la patience; la tendresse pour l'autre, jusqu'au doute de soi; l'art des questions, jusqu'au risque de la prophétie; ce qui peut façonner la vie autrement et préparer un travail en commun.

Mais ceux et celles de cet atelier connurent avec HansUlrich Gerber l'étonnante proximité d'une démarche paisible vers la reconnaissance du conflit, en soi et autour de soi, et vers l'approche de la médiation en quelque situation que ce soit.

Le conflit est naturel, normal, neutre !

En effet, comme le bien et le mal, le conflit appartient au monde des relations

entre les êtres. Il ne survient pas seulement au moment d'une crise avouée. On ne peut tout avoir à tout moment ; comme dans le jeu des chaises musicales, il manquera toujours une chaise. Qui veut éviter le conflit gaspillera une énergie qu'il pourrait employer autrement. Et le conflit est par nature neutre au sens d'un double potentiel, à la fois positif et négatif, destructif et constructif, à l'articulation duquel il est possible d'intervenir. Au lieu du proverbe connu «si tu veux la paix, prépare la guerre» - et fort de l'expérience que la violence ne conduit pas à la réconciliation mais se reproduit sans fin sous d'autres formes et d'autres moyens -, il faut oser proposer « si tu veux la paix, connais le conflit » et non pas seulement «si tu veux la paix, prépare la paix» ! On peut vouloir nier le conflit, ce qui l'accélère comme l'histoire nous l'apprend. On peut vouloir en combattre les symptômes, comme toute guerre l'entreprend, ce qui ne règle rien au fond et amorce de nouvelles violences. Les diverses traditions bibliques sont au cœur de ce problème en mettant le conflit en scène, ce qui introduit de nombreux contrepoints quant à la médiation, tels les chants du serviteur dans l'Esaïe de l'exil, et ce qui culmine dans l'irruption du Messie Jésus.

Le fonctionnement du conflit

Qu'il soit "intrapersonnel", au cœur de mes désirs et de mes choix, ou bien "interpersonnel", dans mon dialogue ou débat avec l'autre, ou bien "substantiel", c'est-à-dire lié aux oppositions et affrontements d'intérêts de toute vie en société, le conflit structure le tissu social, la vie en collectivité. Reconnus, abordés et traités, les multiples conflits mineurs d'une partie de la société diminuent la probabilité du conflit majeur qui serait destructeur pour cette société. Il en résulte le nécessaire travail de définition des valeurs qui régissent nos interrelations. Par exemple, la réciprocité des échanges et leur honnêteté dans le jeu social. Ce qui aidera les groupes concernés à mieux s'adapter aux défis et mutations du temps.

Un exercice-test nous fera saisir notre

propre approche du conflit et le schéma que nous propose l'animateur permettra d'illustrer les diverses attitudes et démarches rencontrées : la négociation au cœur et, de part et d'autre, la domination et l'évitement, la collaboration et le sacrifice. Chacun a pu ainsi relire telle ou telle des ses expériences du conflit et discerner combien il est utile de pouvoir adapter son comportement à la situation. Sans prétendre tout élucider de cette grille d'interprétation, nous avons repris chacun de ces termes :

-la négociation convient peu à la créativité mais elle est nécessaire si les conséquences menacent d'être négatives pour l'une des parties ;

-la domination peut convenir en cas d'urgence mais elle est à éviter tant qu'on n'a pas cherché à collaborer. En tout cas, elle doit être maîtrisée ;

-la collaboration convient s'il s'agit de maintenir la relation et de trouver une solution entre les parties, sauf si le temps presse. Plus le conflit est dur, plus la coopération est requise ;

-l'accomodement ne convient pas lorsqu'on tient à telle position ou valeur dans le débat. D'ailleurs un tel sacrifice peut entraîner un manque de respect chez l'un ou chez l'autre et créer à la longue un difficile ressentiment ;

-l'évitement peut convenir si la relation à établir ou la décision à prendre est peu importante sur le moment et pour les deux parties.

L'expérience des membres du groupe fait apparaître qu'il ne faut pas sous-estimer la dimension anthropologique de toute relation, l'explication qu'on donne de l'homme, ni les différences culturelles d'un milieu à l'autre.

Quelques règles du conflit

On peut caractériser la démarche ouverte à la solution de la médiation en soulignant l'importance de la relation interpersonnelle (je/tu) et de la réciprocité (nous), la nécessité de l'inventaire de la situation ou de l'information concernant le débat et, sur-

tout, le rôle irremplaçable de la motivation qui sous-tend l'initiative vers la réconciliation.

De toute façon, l'attitude est plus décisive que la technique. On en distinguera trois :

-la soumission qui concède à l'autre un pouvoir discutable et qui peut pousser à la haine de soi et de l'autre ;

-l'ouverture qui permet l'expression de part et d'autre jusqu'à la vulnérabilité et à partir de laquelle on fait valoir ses droits sans porter atteinte aux droits de l'autre ;

-l'agressivité qui entraîne à défendre ses droits en faisant violence à l'autre jusqu'à l'humiliation.

Et la communication qu'on établit avec l'autre doit tenir compte de l'aller et du retour et donc encourager au dialogue. Elle exprimera ma compréhension, en reformulant telle étape du débat, mon souhait, en insistant sur tel point de convergence, mon intention, en exprimant ma confiance dans une solution qui convienne aux parties en présence.

Anticipation du changement

Si la médiation ne donne pas forcément la solution espérée, elle n'en ouvre pas moins un avenir possible pour les parties en présence. Étudier par exemple les débats sur le Messie dans le Nouveau Testament.

Des convictions sont des plus nécessaires à l'établissement d'un climat de résolution. Il faut donc croire :

-qu'il existe une solution acceptable pour les parties en question,

-que cette solution est souhaitable,

-que la coopération est préférable à la compétition,

-que chacune des parties est égale à l'autre en valeur,

-que l'expression des opinions de l'autre est légitime,

-que les différences d'opinion sont utiles,

-qu'on peut faire confiance à l'autre.

Plusieurs étapes peuvent être distinguées dans un tel processus :

-convaincre les parties de se retrouver autour d'une table ;

-introduire au problème en question, en expliquant la procédure, en établissant les règles du jeu et en éclairant le rôle du médiateur (il n'est ni juge, ni thérapeute, mais facilitateur);

-faire l'inventaire où chacun raconte "son histoire" et ne pas craindre de faire répéter car il s'agit bien d'aller du passé au futur en passant par le présent : décrire des perceptions, rapporter le(s) commencement(s), nommer l'origine, dire le pourquoi...

-dénouer les problèmes, résumer ce qui est dit, identifier un nouveau point de départ, un accord, faire des propositions pour l'avenir ;

-se mettre d'accord sur tel ou tel point, résumer les propositions, conclure. (...)

Des conclusions provisoires

Au terme de ces introductions, l'atelier, comme l'ensemble de la session, ne pouvait faire l'économie d'une réflexion pédagogique et spirituelle. De même, la méditation biblique, au gré des choix des uns et des autres, obligeait à poursuivre le travail.

Que la lecture attentive du récit biblique, du cheminement de Jésus (voie, vérité et vie), et son écho dans la communauté, s'articulent ainsi à la recherche aimante, confiante et vigilante de celui ou celle dont je deviens le prochain, et particulièrement hors de mes lieux et mots habituels.

Plusieurs se sont promis de reprendre autrement ce qu'ils entendaient auparavant par Parole, partage et pardon, Grâce, œuvre et solidarité.

B. C.